



**The Great Lakes - St. Lawrence Seaway System**  
***Le réseau Grands Lacs - Voie maritime du Saint-Laurent***

---

AVIS DE LA VOIE MARITIME N<sup>o</sup> 12 – 2014

**Fermeture de la saison de navigation 2014 – Changement de date de l’entente spéciale pour la section Montréal – lac Ontario**

Les navigateurs sont avisés qu’en raison de conditions favorables, la date finale pour l’approbation de transit de navire dans la section Montréal-lac Ontario sous une entente spéciale, a été modifiée comme suit :

- Tout navire qui se rapporte au CVC en descendant ou au point d’appel 2 en montant après 23h59 le 24 décembre 2014, mais **avant 16h00 le 30 décembre 2014**, peut être accepté pour son transit de la section Montréal-lac Ontario, sous une entente spéciale.
- Tout navire qui se rapporte au CVC en descendant ou au point d’appel 2 en montant après 23h59 le 29 décembre 2014, mais avant 16h00 le 30 décembre 2014 sera sujet à l’addenda de l’entente spéciale de la section Montréal-lac Ontario.

Tel qu’indiqué à l’avis de la Voie maritime no 11 de 2014, les navires pourront transiter la section de Montréal-lac Ontario de la Voie maritime jusqu’à 16h00 le 31 décembre 2014.

Le 29 décembre 2014